

→ Séminaire « conservation partagée en Ile-de-France »

Séminaire sur la conservation partagée en Ile-de-France

Bibliothèque nationale de France

9 février 2009

Un séminaire sur la conservation partagée des fonds jeunesse en Île-de-France s'est tenu le 9 février 2009 à la Bibliothèque nationale de France, à l'initiative du comité de pilotage qui regroupe les bibliothèques départementales de prêt et les associations professionnelles concernées, la bibliothèque L'Heure Joyeuse de Paris, Livres au Trésor et la BNF/ Centre national de la littérature pour la jeunesse – La Joie par les livres. Il réunissait des représentants des huit départements concernés.

Jacques Vidal-Naquet, directeur du CNLJ-JPL, a rappelé que ce séminaire s'inscrivait au plan national dans une démarche initiée depuis plusieurs années – jalonnée par de précédentes rencontres – et annoncé que le 8 octobre 2009 se tiendrait à la BMVR de Marseille une journée d'étude nationale « La conservation partagée des fonds jeunesse ». Concernant particulièrement la Région Ile-de-France, un premier séminaire « Sensibiliser à la conservation partagée » s'était tenu à Paris les 15 et 16 janvier 2007. Dans la continuité, le second avait pour objectif de faire un état des lieux et de progresser de façon significative dans la mise en œuvre des options préfigurées alors.

Dans un exposé liminaire, Viviane Ezratty (bibliothèque L'Heure Joyeuse) a souligné l'évolution de la réflexion, qui confirme le rôle que peut jouer la lecture publique pour repérer, sauvegarder, enrichir, conserver et valoriser ce patrimoine fragile et spécifique, parallèlement à l'action des établissements dont c'est une mission première. Dans ce contexte, l'Ile-de-France est dans une situation particulière par sa taille, sa diversité et l'absence, jusqu'à une date récente, d'un organisme de coopération coordinateur. Autre frein : la difficulté à déterminer les axes documentaires de la conservation et à établir une liste des bibliothèques engagées ou intéressées. Dans cette attente, le comité de pilotage s'est réuni quatre fois par an. Les outils de travail actuels sont : les résultats d'une enquête régionale Ile-de-France en 2003,¹ publiés dans les actes du colloque national qui s'est tenu en 2004, et dont le comité de pilotage de l'Ile-de-France était partenaire, ainsi qu'une « boîte à outils » consultable en ligne sur le site du CNLJ-JPL.

Ensuite, pour chaque département – Paris, Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val d'Oise – un représentant des bibliothèques et associations professionnelles impliquées a exposé ce qu'il en était localement en termes de sensibilisation, formation, typologie de la répartition et existence (ou pas) d'un réseau. Faisant la synthèse de ces contributions, Véronique Soulé (Livres au Trésor) a pointé plusieurs difficultés générales : le manque de signalement des fonds, une trop grande convergence vers des choix similaires d'axes de conservation, les incertitudes sur le statut et le devenir des fonds à conserver, et l'attente, par chacun, d'un élan fédérateur. Le débat qui a suivi a permis d'ouvrir la discussion sur les finalités et les différents utilisateurs concernés : bibliothécaires, pour la formation et l'organisation d'expositions, plus largement professionnels du livre et de la lecture mais aussi grand public. Cette mise en évidence du rôle spécifique que peuvent jouer les établissements de lecture publique a ensuite été confortée par la communication de Cécile Boulaire, maître de conférence en Littérature de jeunesse à l'Université de Tours : « Conservation et recherche : orientations et pistes pour les générations futures ». La littérature de jeunesse est une discipline nouvelle à l'université. Il n'existe pas, dans ce domaine, de corpus de référence et très peu de travaux historiques. L'accès direct au document est donc souvent le seul moyen dont dispose l'enseignant-chercheur pour fabriquer et construire le savoir qu'il devra transmettre. Mais les recherches sont parfois freinées par l'absence (ou la méconnaissance) de fonds matériels signalés, inventoriés et accessibles, si bien que ce sont toujours les mêmes sujets qui sont traités alors que d'autres, qui feraient pourtant progresser la recherche, ne peuvent être abordés. Les fonds conservés actuellement viennent le plus souvent des pilons, donc de documents qui ont été préalablement sélectionnés. Or, les chercheurs ont absolument besoin d'avoir aussi accès aux « autres livres », (séries, livres jugés vulgaires ou idéologiquement inacceptables, etc.) généralement bannis des bibliothèques. On ne doit donc pas opérer un tri « qualitatif » sur les documents destinés à la conservation et privilégier d'autres sources pour compléter les fonds (dons, achats, etc.). Pour un chercheur, les documents annexes (fiches de prêt, matériel d'accompagnement) sont précieux, il est important de les conserver. En conclusion, Cécile Boulaire insistait sur l'indispensable coordination entre les chercheurs exprimant leurs attentes et les lieux de conservation.

Séminaire « conservation partagée en Ile-de-France »

L'après-midi reprenait avec la présentation par Vincent Monadé, son directeur, du MOTIF. Cet observatoire du livre et de l'écrit en Ile-de-France, association loi de 1901, est un organisme associé de la Région Ile-de-France. Il s'adresse à l'ensemble des différentes professions de la chaîne du livre et de l'écrit en Ile-de-France, aux élus et à un public élargi, pour lesquels il met à disposition de l'information et produit des études, analyses, conseils et propositions pour développer la politique régionale du livre. Bien qu'il n'ait pas mission à jouer un rôle direct auprès des bibliothèques, il a néanmoins accepté, devant l'importance d'enjeux d'intérêt général et en l'absence de solution alternative, de s'engager dans la conservation partagée en Ile-de-France, en tant que porteur juridique du projet, de financeur public, d'hébergeur et de gestionnaire du site et d'organisateur de la plateforme logistique. Il s'agit là pour le chantier de la conservation partagée des fonds jeunesse en Ile-de-France d'une avancée nécessaire et déterminante. Jacques Vidal-Naquet, modérateur, a ensuite défini deux axes pouvant structurer la réflexion et le travail pour la période à venir : le choix des critères de conservation pour établir des directives concertées et la mise en place d'outils communs.

Le premier point a été développé par Anne Duquesne (BDP du Val d'Oise). Beaucoup d'établissements sont dans l'expectative ; d'autres, en revanche, ont mis en œuvre des choix, et le résultat d'ensemble est disparate. De plus, la notion de patrimoine évolue et la conservation doit être le reflet de la production d'une époque, au-delà des facteurs conjoncturels et des goûts personnels. Quels types d'entrées choisir ? Un consensus semble se créer autour des éditeurs et/ou des collections, mais d'autres possibilités ont été évoquées. Jusqu'où aller, quels supports conserver, outre livres et périodiques, et faut-il envisager des achats complémentaires systématiques ?

Véronique Soulé a ensuite évoqué les outils et moyens nécessaires, à commencer par une convention-type concernant les dons ou dépôts, qui serait passée entre chaque établissement et un organisme (BDP ou association) départemental, lui-même conventionnant avec un organisme unique au niveau de la région (le MOTIF). Le MOTIF devrait également recruter un agent à temps partiel sur une période de l'année afin d'organiser la circulation et le transfert des livres. Le site, lui, serait à la fois une fenêtre ouverte sur l'extérieur et un outil de travail interne. Comme outil collaboratif il aurait plu-

sieurs objectifs : informer et permettre un travail interactif aux bibliothèques pôles ou associées. À terme, ce site pourrait offrir un signalement des collections grâce à une interface renvoyant aux catalogues des bibliothèques participantes. Enfin, une plaquette d'information destinée principalement aux élus et aux tutelles serait élaborée.

Dans le débat qui a suivi ont été cités des outils déjà mis en place localement : bases de données ou conventionnements. Les participants ont également insisté sur l'importance de conventions définissant le statut des fonds, les protégeant des aléas administratifs et politiques et permettant d'identifier les missions des établissements les conservant. A été reprise également l'idée que les bibliothèques peuvent être impliquées différemment, au sein d'un même réseau, en fonction de leurs possibilités et de leurs options. Le caractère décisif de l'apport annoncé du MOTIF a été souligné.

La journée se terminait par une visite de l'exposition présentée entre le 14 octobre et le 11 avril 2009 à la BnF : « Babar, Harry Potter & Cie. Livres d'enfants d'hier et d'aujourd'hui. ». Dans leur présentation, les deux commissaires présents, Corinne Gibello, chargée de collections au département Littérature et Art de la BnF, et Olivier Piffault, directeur adjoint du CNLJ-JPL ont fait état des « choix cornéliens » qu'ils ont dû faire, entre discours scientifique à tenir, public attendu et contraintes. Au-delà des difficultés, ils ont souligné l'importance de cette valorisation par la BnF, pour un public d'adultes comme d'enfants, d'une production trop longtemps négligée.

Compte rendu établi par
Claudine Hervouët (CNLJ-JPL)
et **Soizik Jouin** (Ville de Paris)

1. *Répartir la conservation des fonds jeunesse : actes du colloque national du 7 octobre 2004 organisé par la bibliothèque nationale de France, la bibliothèque L'Heure joyeuse, la Fédération française pour la coopération, des métiers du livre et de la documentation, La Joie par les livres, Paris, BnF, JPL, Paris Bibliothèques, 2005.*

Références récentes sur le sujet :

In : *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, t. 53, n°6 : « Construire le patrimoine » ; Noëlle Balley : « Le Puzzle, la coquille et le Lego : constructions patrimoniales » ; Christine Desplébains : « La Conservation partagée des fonds Jeunesse : coopération à l'œuvre en Midi-Pyrénées ».